

MSA d'ARMORIQUE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Pouvoir adjudicateur : MSA d'Armorique – 3, rue Hervé de Guébriant – 29412 LANDERNEAU Cedex

2 - Activité principale : Protection sociale.

3 - Procédure : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

4 - Référence du marché : Marché de Fourniture de produits d'hygiène et d'entretien 2018-01.

5 - Objet du marché et lieu d'exécution : le marché a pour objet la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien pour le compte de la MSA d'Armorique ,

La livraison des fournitures devra s'effectuer sur les deux sites de la MSA d'Armorique, dans ses bureaux situés, l'un 3 rue Hervé de Guébriant, 29412 Landerneau, l'autre au 12, rue de Paimpont, 22000 Saint-Brieuc.

Code CPV : 39830000-9 produits de nettoyage

Code CPV : 33770000-8 articles en papier à usage sanitaire

Le marché n'est pas alloti.

Les variantes ne sont pas autorisées.

6 - Durée et prise d'effet du marché :

La date d'effet du marché : **1^{er} juin 2018**

La durée du marché : La durée d'exécution du marché est de 12 mois, reconductible expressément 2 fois pour une durée de 12 mois chacune sans que le terme définitif du marché ne puisse dépasser le 31 mai 2021.

7- Retrait de dossier :

Le dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://msa.achatpublic.com>

8 - Justificatifs à produire :

Le contenu du dossier de réponse est détaillé à l'article VI du règlement de consultation et comprendra notamment :

Concernant la candidature :

- Lettre de candidature (DC1).
- Déclaration du candidat (DC2).

Formulaires disponibles à l'adresse :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Concernant l'offre :

- L'acte d'engagement ATTRI 1 complété, daté et signé (la signature de l'acte d'engagement pourra se faire également au stade de l'attribution) accompagné du bordereau des prix unitaires complété (annexe 1 du dossier).
- Les moyens et références de l'entreprise,
- Une fiche technique signée du candidat, permettant d'apprécier les critères de jugement définis à l'article VII du présent document, précisant notamment le descriptif technique et environnemental des produits.

- Tout autre élément susceptible d'éclairer la MSA d'Armorique sur la qualité de l'offre.

Le dossier devra être rédigé en langue française.

9 - Date et lieu de remise des offres :

Les dossiers contenant l'offre et les justificatifs devront être adressés par pli recommandé avec accusé de réception au plus tard pour le :

Vendredi 23 mars 2018 à 12H00

à l'adresse suivante :

MSA d'Armorique
Service des Moyens Généraux
12, rue de Paimpont
22025 SAINT-BRIEUC CEDEX

Il sera obligatoirement indiqué sur l'enveloppe cachetée le nom de l'entreprise candidate et l'e-mail de l'entreprise candidate, ainsi que la mention « Marché de fourniture des produits d'hygiène et d'entretien n° 2018-01- Ne pas ouvrir avant la séance de la commission des marchés ».

Les offres peuvent être déposées à l'adresse mentionnée ci-après, contre récépissé indiquant le nom de l'entreprise, son e-mail, la date et l'heure de remise :

Les offres peuvent être déposées à l'une des adresses mentionnées ci-après, contre récépissé indiquant le nom de l'entreprise, la date et l'heure de remise :

MSA d'Armorique

3, rue Hervé de Guébriant

29412 Landerneau Cedex

MSA d'Armorique

ou 12, rue de Paimpont

22025 Saint Briec Cedex 1

Les heures de dépôt des plis sont :

Du lundi au Jeudi : 08 H 30 à 12h30 – 13h30 à 17h00

Le vendredi : 08 H 30 à 12h30 - 13h30 à 16 h00

Les dossiers peuvent également être déposés sur : <https://msa.achatpublic.com/> .

11 - Critères de jugement des offres :

Conformément aux articles 59 et 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le marché sera attribué au candidat qui présentera l'offre économiquement la plus avantageuse. Les offres des candidats dont la capacité aura été jugée suffisante seront appréciées d'après les critères suivants :

1- Qualité de produits, 45%

Une note sur 45 points sera attribuée pour la qualité de la prestation selon le descriptif technique et environnemental. (15% production d'une fiche technique, 15% conformité aux caractéristiques techniques du BPU, 15% qualité des échantillons)

2- Prix, 40%

Une note sur 40 points sera attribuée pour le prix, avec 40 points pour le moins-disant, note proportionnelle avec l'écart par rapport au moins-disant pour les autres.

3- Délai de Livraison, 5 %

Une note sur 5 points sera attribuée pour le délai de livraison, avec 5 points pour le délai le plus court, note proportionnelle avec l'écart par rapport au délai le plus court pour les autres.

4-Critère environnemental, 10 %

Les critères environnementaux seront pris en compte dans l'étude des produits proposés.

- Produits bénéficiant de l'Eco label (label écologique UE et SWAN)
- Produits contenant au minimum 92 % de matières végétales
- Sacs à déchets biodégradables

12 - Négociations :

Conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir acheteur est autorisé à engager une négociation avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

13 - Validité des offres : 120 jours.

14 - Recours : Tribunal de Grande Instance de RENNES
7, rue Pierre Abelard
35 000 RENNES.

15 - Renseignements complémentaires :

Renseignements techniques et administratifs :

Madame Sabine Martin : 02 96 78 87 04 / martin.sabine@armorique.msa.fr

Madame Agnès Tilly : 02 96 78 87 76 / tilly.agnes@armorique.msa.fr

16 - Date d'envoi de la publication : 1^{er} mars 2018